



## Assemblée Générale Ordinaire du Club GV Ste Foy Les Lyon du 29 novembre 2022

### Texte des Résolutions

#### 1ère Résolution :

#### **RAPPORT MORAL et d'ACTIVITE par la PRESIDENTE Mme Evelyne LAMBERT**

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi d'abord de me présenter, pour celles et ceux qui ne me connaissent pas encore.

Je m'appelle Evelyne LAMBERT (présidente de la Gymnastique Volontaire de Ste Foy-lès-Lyon, depuis le mardi 29 Novembre 2016) et c'est mon 2ème Mandat, puisque le Mardi 21 Février 2021 j'ai été réélue, lors de notre AG faite non en présentiel, par rapport à la COVID-19.

Pour info : Un mandat dure 4 ans (comme les olympiades).

J'entame donc ma 6<sup>ème</sup> année.

Je tiens d'abord à remercier tous nos adhérent(e)s ici présent(e)s et celles et ceux qui ont voté et ont donc contribué au déroulement de cette Assemblée Générale. Je les remercie également, ainsi que les membre du CODIR (COmité DIRecteur), pour leur soutien moral et leur gentillesse qui nous permettent d'avancer et de continuer « notre mission » celle de prôner le « Sport-Santé » pour nous toutes et tous,

Je vais donc vous présenter les membres du Bureau et du Comité Directeur :

#### **Présentation des membres actuels du Bureau :**

**Présidente :** Evelyne LAMBERT

**Trésorier :** Robert POT

**Trésorier-Adjoint :** Michel CHERASCO

**Secrétaire :** Sophie NAMBLARD

**Président d'Honneur :** Gérard LAMBERT.

#### **Les autres membres du Comité Directeur :**

Christine BERCHEMIN,

Francis LEROY.

#### **Présentation de nos animatrices et notre animateur :**

Par ordre alphabétique : Emmanuel, Margareta (Margit), Nathalie C. (la blonde), Nathalie P.J (la Brune), Virginie et Vérane.

Le montant de vos adhésions règle les salaires des animateurs (seul personnel rémunéré).

Les membres du bureau et du Comité Directeur (CODIR) sont des bénévoles (Loi 1901).

La plupart de nos animateurs n'ont pas pu venir ce soir, car ils donnent des cours également dans d'autres



clubs ou d'autres structures où ils interviennent souvent en soirée, pour un public travaillant en journée.

Le CODIR et moi-même les remercions pour leur travail, leur sérieux, la qualité et la diversité de leur cours, ils font vraiment leur maximum pour vous satisfaire.

### Qu'est ce que la gymnastique volontaire :

Petites explications pour nos nouveaux adhérents et rappels pour les anciens et nos invités d'honneur :

La gymnastique volontaire est le « **sport-santé** »

C'est la pratique d'une activité sportive, non compétitive, régulière et adaptée à la condition physique de chacun, encadrée par des animateurs qualifiés (avec formations régulières)

C'est surtout une hygiène de vie pour se maintenir en forme au quotidien : rester actifs et mieux vieillir, préserver sa mémoire et son équilibre et surtout garder son autonomie.

Je souligne aussi que nous sommes assurés auprès de « GROUPAMA » pour nos 4 salles sportives et nos animateurs sont détenteurs de la carte professionnelle et d'un certificat d'aptitude professionnelle.

### RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES :

Nous avons réussi à terminer la saison sportive 2021-2022 avec 204 adhérent(e)s dont :

- . 61 nouveaux adhérents,
- . 168 adhérentES, 36 adhérentS,
- . 164 fidésiens, 40 autres communes (Lyon, La Mulatière, Oullins, ...),
- . 51 adhérents ont suivi 2 cours, 11 ont suivi 3 cours.

Le nombre d'adhérents 2021-2022 a progressé de 20% par rapport à la saison 2020-2021, qui était une année « COVID ».

Nous pensons que cette progression est liée à deux décisions prises par le bureau :

- . accent sur la communication pour nous faire connaître : développement du site internet, article dans « Mosaïque », le journal de la commune, distribution de flyers ;
- . ouverture de trois nouveaux cours : stretching, Pilates débutant, Bungy Pump.

Lieux des cours :

- **Au gymnase Barlet – salle du 1<sup>er</sup> Etage** - à côté de la nouvelle piscine « Le KUBDO »
  - **A Chavril** : Salle louée par l'association, au 19 rue Chavril (Siège social actuel de notre association)
  - **A la salle Châtelain** : sous la bibliothèque.
  - **Plus à la MCB (Maison Communale des Bruyères)**, depuis la saison 2021/2022,
- Nous y avons deux nouveaux cours animés par Nathalie P.J (La brune), dans la petite salle du sous-sol.

### L'année sportive 2021 /2022 a été marquée par les événements suivants :



1 - **Le forum des associations** : Il se déroule toujours le premier samedi du mois de Septembre, au nouveau gymnase, Rue Ste-Barbe et s'adresse à tous, anciens et nouveaux adhérent(e)s de 10H00 à 16H00.

2 - **Une première** : Les documents de réinscription ont été envoyés par mail, par la plate-forme de « AssoConnect », un logiciel proposé aux clubs GV par la fédération. De ce fait, les inscriptions pouvaient se faire via papier ou via notre site internet.

A ce propos, il est essentiel de bien renseigner correctement le formulaire d'inscription et respecter dans la mesure du possible la date limite pour le retour des documents, afin que nous puissions gérer le mieux possible les listes de cours !

Bien nous fournir aussi le nouveau formulaire « Questionnaire pour Adultes Sportifs Majeurs » qui remplace désormais pour beaucoup d'adhérent(e)s, le certificat médical pour les nouveaux et anciens inscrits. Mais le certificat médical (si besoin) reste valable 3 ans.

**Remettre un dossier complet fait gagner du temps et évite que nous en perdions à réclamer les documents non transmis, car nous devons faire votre demande de licence sportive, sur le site de la Fédération : « I-RESEAU ».**

Je remercie Sophie et Robert qui font un gros travail pour me soutenir dans toutes les tâches administratives de cette « petite entreprise ».

Info, aux nouveaux :

**La reprise des séances sportives se fait toujours à la mi-septembre :**

Jusqu'à fin juin environ, 33 semaines de cours (hors périodes de congés scolaires).

3 - **Le Trail** (1<sup>ère</sup> édition de STE FOY LES LYON) avec 600 participant(e)s.

Beaucoup d'adhérent(e)s GV ont été bénévoles + marcheurs et coureurs, c'est pourquoi je tiens à le signaler.

4 - **Le pique-nique** : Il a eu lieu sous le préau de la « Maison Chavril » le Mardi 14 Juin 2022.

Nous étions une cinquantaine de personnes à profiter de cette belle soirée, malgré les moustiques.

Ce pique-nique est vraiment une tradition et un moment de convivialité pour notre section, cela nous a fait le plus grand bien, avec sa traditionnelle photo de groupe que vous pouvez retrouver sur notre site internet, dans la rubrique : « Photothèques ».

**Pour 2022/2023 : Nous vous donnons dès à présent les informations à retenir :**

1 - **L'Assemblée Générale du CODEP (Comité Départemental) :**

Elle se déroulera le **Samedi 07 Janvier 2023**, à Neuville-Sur-Saône.

Je serai présente avec une personne de notre association et cette AG sera particulière car Madame Josie VERMOREL (Présidente) nous annoncera officiellement son départ, après des années de bénévolat.

2 - **Notre partenariat avec « Calicéo »** va continuer et les personnes intéressées peuvent nous demander des cartes de remises. Elles seront valables jusqu'au **31/12/2024**.

3 - **Départ d'Emmanuel (notre animateur)** : Il va partir à la fin de cette année civil, pour raison professionnel :

Il a réussi ses examens pour être pompier professionnel et il sera donc remplacé à **partir du Lundi 9 Janvier 2023**, par Nathalie POMMIER-JAGODA, tous les lundis de 18H00 à 19H00, au Gymnase Barlet (1<sup>er</sup> étage).

4 - **Le pique-nique de fin d'année :**

Il se déroulera sous le nouveau préau de la « Maison Chavril » le **Mardi 13 juin 2023, à partir de 19h15**, pour que les adhérent(e)s du cours de 18H00 à 19H00 (au Gymnase Barlet) puissent venir nous rejoindre.

A l'heure actuelle, nous sommes plus de 210 inscrits.



N'hésitez pas consulter notre site internet où désormais nous mettrons un maximum d'information dessus !

**Adresse du site : <https://gymstefov69.fr>**

Il y a encore quelques nouveaux flyers mis à disposition, avec notre **QR-CODE**.

Après l'évocation de ces informations et de ces chiffres, je passe donc la parole à Robert (notre Trésorier) concernant la partie financière.

A la fin de cette assemblée, le Comité Directeur (CODIR) et moi-même vous inviterons au verre de l'amitié et vous souhaitons fort à présent, de très belles et bonnes fêtes de fin d'année.

## **2ème Résolution :**

### **RAPPORT FINANCIER de l'EXERCICE 2021 / 2022 Mr Robert POT - Trésorier**

Le total des recettes ressort à 34 866 € et se décompose comme suit

- Cotisations adhérents : 30 660 € contre 27 992 sur l'exercice précédent
- Subvention communale : 900 €
- Subventions Fédération : 3 102 €
- Financement achat matériel : 204€ (remboursement achat de matériel par l'OMS)

Le total des dépenses ressort à 32 789 € et se décompose pour les principaux postes comme suit :

- Charges salariales : 12 936 €
- Location salle : 1 350 € contre 1 362 € sur l'exercice précédent
- Licences GV : 6 243 € contre 5 369 € sur l'exercice précédent
- Achats d'études et prestations de service : 5 204 €

Le poste Achats d'études et prestations de service correspond essentiellement à la facturation de Mme Camille SIMONKLEIN qui a assuré le remplacement de Mme Virginie MAILLARD pendant toute la période d'obligation de vaccination.

A noter que sur le deuxième trimestre 2022 (fin de la période obligatoire de vaccination) nous avons supporté la charge de Mme Virginie Maillard et les engagements de fin de contrat avec Mme Camille SIMONKLEIN. Ce cumul a généré une charge exceptionnelle de 1 676 €.

Les subventions fédérales d'un montant de 3 102 € nous ont permis de créer les 2 nouveaux cours du mardi après-midi (Pilates et stretching) et le cours de Bungy Pump du jeudi après-midi.

Malgré l'impact du surcoût salariale l'exercice 2021-2022 se termine avec un excédent de 2 076 € qui a été affecté aux réserves.



### **3<sup>ème</sup> Résolution :**

#### **PRESENTATION et APPROBATION de BUDGET PREVISIONNEL 2022 / 2023 Mr Robert POT - Trésorier**

Le budget prévisionnel a été établi sur la base des informations connues fin septembre / début octobre 2022.

#### **Recettes :**

- Cotisations adhérents : 39500 €
- Aide communale : 900 €

*Les recettes prévues pour cet exercice s'élèvent à 40 500 €*

#### **Dépenses :**

Principaux postes :

- Salaires et charges sociales : 22 170 €

L'augmentation de la masse salariale et des charges sociales intègre

- La création de la nouvelle activité « Swiss Ball ».
- L'augmentation du taux horaire de rémunération de nos animatrices et animateur (de 14 € à 14,50 €)

A noter également :

- Une augmentation significative des cotisations Humanis (Prévoyance) : + 25%
- L'augmentation des frais de location de la salle CHAVRIL + 8%
- L'augmentation des frais d'établissement des feuilles de salaire qui passent à 8 € l'unité.

L'augmentation du poste Licences est bien entendu directement liée à l'augmentation du nombre d'adhérents.

#### **Résultat :**

Le résultat prévisionnel de l'exercice 2022/2023 ressort à 2 260 €

### **4<sup>ème</sup> Résolution :**

#### **QUESTIONS DIVERSES**